Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 juin 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 juin 2013

2013 V. 22 G Vœu relatif à la situation des populations Roms en errance sur le territoire francilien.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Considérant le vœu présenté par Mme Danielle SIMONNET, Mme Aline ARROUZE, le groupe communiste et élu-e-s du Parti de Gauche relatif à la mise en place d'une table ronde et à l'élaboration d'un schéma régional d'accompagnement des migrants intra-européens ;

Considérant la situation indigne dans laquelle vivent des milliers de Roumains et de Bulgares Roms, installés en Ile-de-France dans des campements ;

Considérant le droit des propriétaires des terrains sur lesquels les campements sont installés à obtenir la fin de leur occupation illicite ;

Considérant que la Ville de Paris procède systématiquement à un diagnostic social et met en place les mesures qui s'imposent à sa suite, préalablement à toute évacuation, toujours encadrée par une décision de justice ou un arrêté préfectoral, et veille à proposer une solution d'hébergement à toute personne qui en fait la demande ;

Considérant la nécessité de trouver des réponses permettant de mettre fin à l'errance de ces populations, qui ne leur permet pas d'organiser des projets d'insertion et rend difficile la continuité de la scolarisation des enfants ;

Considérant les efforts entrepris par la Ville de Paris pour favoriser la scolarité des enfants, permettre aux personnes d'accéder aux soins et construire des alternatives à la vie dans des campements ;

Considérant la nécessité de construire une réponse coordonnée à l'échelle de la métropole, sous l'égide de l'Etat dont c'est la responsabilité, et avec l'engagement de l'ensemble des collectivités territoriales concernées ;

Sur la proposition de l'Exécutif,

Emet le vœu que :

La Ville de Paris demande au Préfet de Région Ile-de-France l'organisation d'une table ronde régionale sur la situation des populations Roms rassemblant l'Etat, les collectivités locales, des représentants des familles et des associations pour la mise en place de solutions concrètes, dignes, pérennes et équitablement réparties sur le territoire francilien.